

A. N. Morin, se sont rendus aux désirs des membres, en leur donnant, à diverses fois des lectures, en remplacement de leurs séances hebdomadaires.

La Bibliothèque de l'Institut se compose actuellement de 404 volumes, dont 243 ont été donnés par des membres et des amis de l'Institut; le reste a été acheté aux frais de l'Institut. Il y a en outre dans la Bibliothèque 180 pamphlets, ou brochures, tant en langue anglaise qu'en langue française, ainsi que quelques collections d'anciens journaux publiés dans le pays, qui ont été achetés ou donnés à l'Institut, depuis sa fondation.

Votre comité est satisfait de voir, que d'après les rapports des Bibliothécaires, près de 1300 volumes ont circulé, pendant l'année, parmi les membres de l'Institut.

La chambre de lecture, se compose de tous les journaux français de la province, et de quelques journaux anglais, du *Courier des Etats-Unis*, de deux journaux de Paris, et de l'*Européen Times*, de Liverpool.

Votre comité ne peut s'empêcher d'exprimer son regret de ce qu'un grand nombre de membres n'ont pas encore fréquenté la Chambre de Lecture, ni la Bibliothèque; ce serait avec satisfaction qu'on les verrait se rendre témoins par eux-mêmes des progrès de l'association dont ils font partie, en même temps qu'ils prendraient connaissance de la manière dont leurs contributions sont mises à profit.

C'est encore ici le lieu de remarquer que l'Institut possède maintenant un local convenable et un joli mobilier pour sa Bibliothèque et sa Chambre de Lecture, ce qui a entraîné quelques dépenses qui ne se renouveleront pas à l'avenir.

Votre Comité doit maintenant vous donner quelques détails au sujet des finances.

Depuis la fondation de l'Institut, le montant des deniers parvenus entre les mains de ses différents Trésoriers, tel qu'il appert par les livres d'entrée, a été, jusqu'à ce jour, de £64 10 11½, et les dépenses encourues et payées, jusqu'à ce jour, s'élèvent à £59 7 9 ce qui laisse, entre les mains de votre Trésorier, une balance de £5 3 5½.

Mais, tout considéré, votre Comité croit que l'état actuel des finances est très satisfaisant; car si, d'un côté, il y a peu de chose en caisse, d'un autre côté, l'Institut a l'avantage de n'avoir aucune dette, après une année d'existence, puisque toutes celles qui avaient été contractées ont été, dernièrement, liquidées par le Trésorier. Cependant, il est nécessaire de se pénétrer de cette vérité, qu'une institution comme la nôtre ne peut se soutenir que par quelques sacrifices de la part de ses membres.

Il est juste de rappeler ici l'appui bienveillant que l'Institut a reçu d'un grand nombre de citoyens et, en particulier, des marchands canadiens de cette cité. Leurs généreuses contributions ont été d'un immense secours, pour le soutien de cette institution qui ne cessera de les regarder comme ses plus zélés protecteurs. L'Institut doit aussi ma-

nifester sa gratitude aux citoyens qui ont aidé, de leurs dons, à l'augmentation de la Bibliothèque, ainsi qu'aux propriétaires de journaux qui ont bien voulu insérer les annonces, informations, etc., nécessitées par quelques-uns de nos procédés, et même envoyer, gratuitement, leurs feuilles à notre Chambre de Lecture.

La seule suggestion que votre Comité croit à propos de faire, actuellement, est relative à l'augmentation de la Bibliothèque aussitôt que l'Institut aura des fonds à sa disposition. Les dépenses qu'il a fallu faire, pendant le cours de l'année, ont mis votre Comité hors d'état de faire l'achat de livres, et, malgré les dons généreux de plusieurs amis de l'Institut, le fonds de notre Bibliothèque est encore très peu considérable. Votre Comité croit devoir attirer sur ce sujet votre attention la plus sérieuse.

En résumé, votre Comité croit pouvoir dire, sans exagération, que le succès qui a accompagné cette institution, depuis l'époque de sa fondation, a été très satisfaisant, et a égale, même surpassé l'attente de tous. Malgré les diverses phases plus ou moins critiques, par lesquelles il a fallu passer, l'Institut n'a cessé de se maintenir jusqu'à présent avec toute la stabilité désirable. Les obstacles les plus sérieux sont maintenant aplanis, et les améliorations les plus pressantes sont terminées. Le nombre des membres s'accroît avec rapidité, et, chaque jour, l'Institut étend ses ramifications, en s'adjoignant à l'extérieur des membres correspondants. Enfin, c'est la ferme opinion de votre Comité que l'Institut Canadien, d'après la marche qu'il a parcourue, et aussi d'après son état actuel, a pour lui l'apparence d'un avenir plein de succès et d'une carrière aussi glorieuse qu'utile.

A VENDRE AUX BUREAUX
DE LA
REVUE CANADIENNE,
No. 15, Rue St. Vincent,

La 3e Livraison de la
REVUE DE LEGISLATION
ET DE JURISPRUDENCE.

PRIX: EN ÉC.
Table des Matières contenues dans la 3e Livraison:

Précis Historique des divers Systèmes de Judicature établis en Canada depuis la Colonisation du pays jusqu'à nos jours. — (suite et fin).
Sur la nécessité que les Étudiants, les Avocats et les Juges connaissent l'histoire du droit.
Is a witness bound to answer any question which has a tendency to expose him to the loss of character, public or private estimation, or any kind of punishment, or to a criminal charge, or to infamy?

Collection de Décisions des Divers Tribunaux du Bas-Canada.

PROVINCIAL COURT OF APPEALS, 1842.
Cuvillier et al. Appts., and Buteau, Resp't.

BANC DE LA REINE.
Atkinson vs. Nesbitt.
La Corporation du Collège de Ste. Anne vs. Tasche-
reau.
Dill vs. l'Assurance de Québec.
Mercier vs. Blanchet, and Bignell vs. Henderson.
Benoit vs. Marcile.
Lauzon vs. Belanger.
Andrews vs. Birch.
Riout vs. Parent.
McKillop et al. and Kauntz et al.

**BAIL DES PEAGES SUR LE CANAL
DE CHAMBLY.**

AVIS est par les présentes donné que des *SOLICITATIONS* seront reçues jusqu'à LUNDI, le VINGT-NEUF de DECEMBRE prochain, des personnes désirant louer les Peages du Canal Chamby, dont la possession sera donnée au PREMIER de JANVIER prochain.

Les Soumissions devront être envoyées au COMMISSAIRE DES DOUANES, à Montréal, en marquant sur le revers "Soumissions pour les peages du Canal Chamby." On exigera des sûretés pour la somme de CINQ CENTS LOLS, pour la toute tenue des Ecluses du Canal et avoir un nombre suffisant d'employés pour les manœuvres, tenir les Lampes en bon ordre pour lesquelles le contracteur fournira l'huile nécessaire, et pour la protection de toute la propriété appartenant au Bureau des Travaux mis sous la charge du surintendant des écluses ou du locataire.

Toute information concernant les revenus du Canal peut être obtenue, en s'adressant au bureau de l'Inspecteur-Général.

14 novembre 1845.
Les papiers-nouvelles de Montréal et de Québec sont priés de donner trois insertions au susdit avis-tissement et d'envoyer le compte à ce Bureau.

ON demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, voudraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la *Revue Canadienne*, Montréal, 15 novembre, 1845.

LE DOCTEUR VALLEE,
No. 59,
Grande Rue St. Laurent,
CHEZ JOSEPH VALLÉE, ÉCR.

O BEAUCHEMIN,
RELIEUR,
25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel.

C. C. SPENARD,
NOTAIRE,
BUREAU CHEZ J. H. JOBIN, ECUYER,
Coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

V. BRASSART,
Professeur de Clarinette.
ÉLÈVE DE CÉLÈBRE STRADIVARI,
Et Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.
RÉCEMENT arrivé en cette ville, a l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE et INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ÉLÈVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des BANDES MUSICALES. Il ira donner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. Joux RAILLIER, 4ème porte en montant la rue.
Montréal, 8 Novembre.

A VENDRE
A CE BUREAU,
La première volume de la
REVUE CANADIENNE.
Élegamment relié,
Prix 15 chelins.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal se fait imprimer sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproche.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St. Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, No. 15 rue St. Vincent, porte voisine de la *Mirroe*; et chez MM. Fabre et Cie, et C. P. Leprohon, Libraires de cette ville.

Un an 20 chelins.
Six mois 10 ..
Trois mois 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.
MONTRÉAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.